

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

Appel d'offres

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 11 h aux dates ci-dessous, au bureau d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, situé au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, Montréal, H2G 2B3, pour:

- Catégorie :** TRAVAUX
- Appel d'offres:** 260606P
- Descriptif:** Parc Étienne-Desmarteau – Réaménagement Phase 2
Travaux d'éclairage des plateaux supérieur et inférieur
- Date d'ouverture:** Mercredi le 24 mai 2006
- Dépôt de garantie:** Cautionnement ou chèque visé de 35 000 \$
- Documents:** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à **compter du lundi le 8 mai 2006 à 9 h** au bureau d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, contre un paiement de 100 \$ (taxes incluses), non remboursable.
- Renseignements:** Jacques Roussin, agent technique en électricité Téléphone : (514) 872-6164
Martin Simard, ingénieur Téléphone : (514) 872-3401
Télécopieur: (514) 868-3915
- Catégorie :** TRAVAUX
- Appel d'offres:** 260602P
- Descriptif:** Parcs Cité-Jardin et Ste-Bernadette – Réfection des aires de jeu – Phase 2
- Date d'ouverture:** Vendredi le 26 mai 2006
- Dépôt de garantie:** Cautionnement ou chèque visé de 40 000 \$
- Documents:** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à **compter du mardi le 9 mai 2006 à 10 h** au bureau d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, contre un paiement de 100 \$ (taxes incluses), non remboursable.
- Renseignements:** Donald Girard, architecte paysagiste, ch. projet Téléphone : (514) 872-2978
François Laramée, agent technique Téléphone : (514) 872-3470
Télécopieur: (514) 868-3915

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: **Ville de Montréal**.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement audit bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal (Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, ce 8 mai 2006

Me Pierre Rochon
Secrétaire d'arrondissement